

LES AIDES À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

GRUPE
CIL
ATLANTIQUE

Action
Logement

PRÊT RELAIS MOBILITÉ

LES BÉNÉFICIAIRES

- Salariés des entreprises du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus en situation de mobilité professionnelle (mutation ou embauche), quelles que soient leur ancienneté et la nature du contrat de travail.
- Par mobilité professionnelle, il convient d'entendre un changement de résidence principale lié à un changement de lieu de travail, qu'il soit subi ou choisi, aucun critère de délai, de distance ou de trajet n'étant requis.

LES OPÉRATIONS FINANÇABLES

- Acquisition ou construction d'une nouvelle résidence principale.

LES CONDITIONS

- Engagement du bénéficiaire de vendre le logement précédent dont l'occupation est incompatible avec le nouveau lieu de travail.
- Les logements doivent être construits ou acquis sur le territoire métropolitain ou dans les DOM.
- Les emprunteurs doivent souscrire un contrat d'assurance auprès d'une compagnie d'assurances et formaliser la délégation d'assurance au profit du CIL ATLANTIQUE.

LES CARACTÉRISTIQUES

- Le montant de ce prêt peut atteindre jusqu'à 70% de la valeur vénale du logement vendu, dans la limite de 6 fois le montant maximal des prêts ACCESSION, la zone du lieu d'arrivée étant prise en compte pour l'appréciation du plafond :

| Zone A | Zone B1 | Zone B2 | Zone C |
|-----------|-----------|----------|----------|
| 150 000 € | 120 000 € | 90 000 € | 60 000 € |

- **Taux d'intérêt nominal annuel** : taux fixe égal au taux du Livret A (au 31/12 de l'année N -1).
- **Durée** : 1 an renouvelable une fois. Le remboursement est demandé en un seul règlement à l'échéance du prêt.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Cumul possible avec les autres aides à la mobilité professionnelle.

LES AIDES À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

GRUPE
CIL
ATLANTIQUE

Action
Logement

NOTRE OFFRE GLOBALE

NOS AGENCES COMMERCIALES

AGENCE DE NANTES :

6, rue La Fayette - B.P. 61415
44014 NANTES CEDEX 1
Tél. 02 40 20 13 50

AGENCE DE SAINT NAZAIRE :

66, rue du Général de Gaulle
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 28 54 01 50

AGENCE DE LA ROCHE SUR YON :

13, rue du Maréchal Joffre
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 36 91 91

AGENCE DE VANNES :

49, boulevard de la Paix
56000 Vannes
Tél. 02 97 47 50 50

AGENCE DE LORIENT :

17, boulevard Leclerc
56325 LORIENT CEDEX
Tél. 02 97 35 08 00

AGENCE DE PONTIVY :

9, rue de Rivoli
56300 PONTIVY
Tél. 02 97 79 15 05

AGENCE DE QUIMPER :

6, rue René Madec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 91 31

AGENCE DE CHOLET :

43, avenue Gambetta - BP 50604
49306 CHOLET CEDEX
Tél. 02 41 71 33 60

AGENCE DE REDON :

5, rue Saint-Nicolas - BP 70127
35601 REDON
Tél. 02 99 72 55 00

AGENCE DE LAVAL :

22 rue Royallieu - BP0929
53009 LAVAL Cedex
Tél. 02 43 67 38 83

AGENCE DE MAYENNE :

50 Place des Halles
53100 MAYENNE
Tél. 02 43 32 10 90

AGENCE DE CHÂTEAU-GONTIER :

18 Place Paul Doumer
53200 CHÂTEAU-GONTIER
Tél. 02 43 07 22 55

LOCATAIRES

Offre de logements locatifs :

- dans le **secteur social** : proposition de logements réservés pour le compte des salariés des entreprises clientes auprès des bailleurs sociaux*
- dans le **secteur libre** : proposition de maisons et d'appartements

AVANCE LOCA-PASS® : avance du dépôt de garantie sous forme de prêt à 0%*

GARANTIE LOCA-PASS® : uniquement dans le secteur social, caution couvrant le paiement des loyers et charges en cas de difficultés passagères du locataire*

ACCÉDANTS PROPRIÉTAIRES

Offre de biens dans le neuf ou l'ancien.

Conseil en financement : analyse du projet immobilier, optimisation du montage financier et accompagnement jusqu'au déblocage des fonds

Prêt Accession : destiné aux salariés des entreprises clientes dans le cadre de l'achat de leur résidence principale*

Prêt relais : destiné aux salariés en mobilité professionnelle pour acquérir un nouveau logement avant d'avoir vendu l'ancien*

Travaux : prêt Travaux Action Logement* et solutions de financement négociées avec nos partenaires bancaires

BAILLEURS

Du projet d'investissement locatif à la gestion du bien :

- optimisation du projet d'investissement par un diagnostic de la situation patrimoniale et fiscale
- propositions de biens construits par le groupe ou sélectionnés auprès de partenaires immobiliers
- négociation des conditions bancaires et montage complet du dossier
- gestion locative pour une sécurisation de l'investissement

SALARIÉS EN MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

CIL-PASS MOBILITE® : accompagnement dans la recherche d'un logement locatif sur le site d'arrivée

AIDE MOBILI-PASS® : destinée à soutenir financièrement des salariés qui doivent changer de résidence pour raisons professionnelles*

AIDE MOBILI-JEUNE® : destinée aux jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle

SALARIÉS EN DIFFICULTÉ

CIL-PASS ASSISTANCE® : destiné aux salariés qui rencontrent des difficultés financières consécutives à des accidents de la vie, d'ordre familial ou professionnel (perte d'emploi, divorce, décès, ...)